



ageem

Association Générale des Enseignants
des Ecoles et classes Maternelles publiques

Cotisation
22-23

Enseignants
débutants ou
expérimentés,
formateurs,
inspecteurs,
Seul

on va vite
ensemble
on va loin !

Soyons encore plus
nombreux cette
année à défendre et
promouvoir
l'école maternelle !

L'association Générale des Enseignants d'école
maternelle vous accompagne toute l'année !
Un programme national et départemental spécifique
pour l'école maternelle est proposé chaque année.

SOUTENIR les actions de l'AGEEM

COTISATION
de 40 €

66%
de déduction fiscale

La cotisation
vous donne
droit de
**participer à la
vie associative**
de l'AGEEM
au niveau
départemental,
académique et
national.

NOUVEAU

13,60 €

vous coûte

Le reçu fiscal du montant de votre cotisation (envoyé
automatiquement) joint à votre déclaration de revenus, vous permettra
de bénéficier d'une remise de 66 % de son montant global.

Cotisation	40 €
soit 13,60 € après déduction fiscale	
Cotisation « SOUTIEN »	60 €
soit 20,40 € après déduction fiscale	
Cotisation « BIENFAITEUR »	à partir de 88 €
Exemple : un cotisation de 88 € vous revient à 35 €	

Exemple :

cotisation : 40 € + abonnement : 5 €
Après déduction fiscale :

la cotisation + l'abonnement me reviendront à 13,60 € + 5 € = **18,60 €**

S'ABONNER à l'AGEEM

Abonnement possible après cotisation

> Accéder à **l'espace réservé**

> Bénéficier de **ressources spécifiques**
pour l'école maternelle :

- **Dossiers pédagogiques mensuel** (le 7 de l'AGEEM)
- **VIDEOS CONFERENCES**
- Pistes de travail pour **FAIRE CLASSE DEHORS** (les défis dehors)

> Bénéficier de **tarifs privilégiés**

- Pour participer au congrès national
- Pour l'achat des publications AGEEM

5 €

C'est par ici

www.ageem.org